

# Guide pratique des habitants

VILLE DE SOYAUX

# Le mot du Maire



Soyaux est un territoire à taille humaine, qui offre un large panel de possibilités en termes de cadre de vie, d'activités et de services publics.

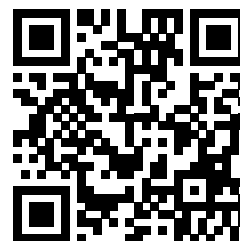
Ce guide pratique pour les sojaldiciens recense les informations utiles sur la Commune ainsi que les informations pratiques sur l'ensemble des services auxquels chaque citoyen peut faire appel selon son besoin : démarches administratives, éducation, santé, offre pour les séniors, accompagnement social, offre culturelle et activités diverses...

Chaque nouvel habitant et, plus généralement chacun d'entre vous, dispose désormais d'un outil pratique à même de répondre aux questions du quotidien.

Bienvenue aux nouveaux habitants et bonne lecture à chacun d'entre vous !

François **Nebout**  
MAIRE DE SOYAUX

*Bienvenue  
aux nouveaux  
arrivants !*



Scannez le QR-Code

et vous découvrirez  
la ville vue d'en haut....



# Sommaire

<b>Le mot du Maire</b>	<b>3</b>	<b>Informations pratiques</b>	<b>29</b>	<b>Structures spécialisées</b>	<b>41</b>	<b>CCAS</b>	<b>56</b>
<b>Sommaire</b>	<b>4</b>	<b>Jours de marché</b>	<b>29</b>	› Le complexe "Résidence C. Nebout"		<b>L'équipe du CCAS</b>	<b>57</b>
<b>Bienvenue à Soyaux</b>	<b>6</b>	<b>Bureaux de poste</b>	<b>29</b>	› Institut Médico-Educatif "Les Rochers" de Soyaux (IME)		<b>La domiciliation, première étape vers l'accès aux droits</b>	<b>57</b>
<b>Situation géographique</b>	<b>6</b>	<b>Cimetières</b>	<b>29</b>	› La Service d'Accueil de Jour (SAJ) "Les Rochers"		<b>Les aides légales</b>	<b>58</b>
<b>Votre commune</b>	<b>8</b>	<b>Maison de Justice et du Droit Annexe - MJD</b>	<b>30</b>	› La Maison Accueil Spécialisée "Le Lagon" (MAS)		› Aide sociale à l'hébergement (Maison de retraite)	
› Soyaux, ville d'espaces		<b>Conciliateur de justice</b>	<b>30</b>	› Centres d'Action Médico-Sociale Précoce (C.A.M.S.P.)		› L'allocation personnalisée à l'autonomie (APA)	
› Soyaux, ville de contrastes		<b>OMEGA – Agence à Soyaux - Médiation sociale / Maison France Services</b>	<b>30</b>	› Etablissement pour Enfants et Adolescents Polyhandicapés (EEAP)		› Aide-ménagère/portage de repas	
› Son patrimoine du XXI <sup>e</sup> siècle		<b>Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)</b>	<b>31</b>			› L'Allocation Spécifique Personnes Agées (ASPA)	
<b>Transports/accès</b>	<b>10</b>	<b>Bibliothèque associative</b>	<b>31</b>	<b>PLAN DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES</b>	<b>42</b>	› Plan canicule	
<b>Economie</b>	<b>12</b>	<b>Centre Social Culturel et Sportif - FLEP</b>	<b>31</b>	<b>Petite enfance</b>	<b>44</b>	<b>Les aides facultatives</b>	<b>59</b>
<b>Votre mairie</b>	<b>13</b>	<b>Cyberbase – Espace numérique (CSCS FLEP)</b>	<b>31</b>	<b>Les structures municipales</b>	<b>44</b>	› L'aide au centre de loisirs	
<b>Les services municipaux</b>	<b>14</b>	<b>Epicerie sociale</b>	<b>32</b>	<b>Les micros crèches</b>	<b>45</b>	› L'aide au séjour et au camp de vacances	
› Pôle Administration & Ressources		<b>Croix-Rouge Française - Amicial</b>	<b>32</b>	<b>Les assistantes maternelles</b>	<b>45</b>	› Tarif social du transport en commun de GrandAngoulême	
› Pôle Jeunesse & Associations		<b>Fédération Secours Populaire Français</b>	<b>32</b>	<b>Établissements scolaires</b>	<b>46</b>	› L'aide au portage de repas	
› Pôle Aménagement & Développement		<b>Maison Départementale des Solidarités de Soyaux</b>	<b>32</b>	<b>Inscription à l'école</b>	<b>46</b>	› Le colis festif	
› Pôle de la Cohésion & des Solidarités		<b>Centre des finances publiques (Impôts)</b>	<b>32</b>	<b>Les écoles maternelles</b>	<b>47</b>	› Le repas des aînés	
› Services spécifiques				<b>Les écoles élémentaires</b>	<b>48</b>	› Le voyage sénior ANCV	
<b>À la rencontre de vos élus</b>	<b>16</b>			<b>Collèges</b>	<b>49</b>	<b>L'accompagnement social</b>	<b>61</b>
<b>Le conseil municipal</b>	<b>16</b>	<b>Contact utiles</b>	<b>33</b>	<b>Lycée</b>	<b>49</b>	› Le Centre Communal d'Action Sociale assure l'accompagnement des personnes	
<b>Les élu(e)s référent(e)s de quartier</b>	<b>18</b>	<b>Gestion des déchets</b>	<b>34</b>	<b>L'espace famille, l'outil indispensable pour vos démarches en ligne !</b>	<b>50</b>	› Rendez-vous avec la MDS	
› Les relais habitants		<b>Ramassage des déchets ménagers</b>	<b>34</b>	<b>Activités &amp; Loisirs</b>	<b>52</b>	› Une Commission d'Attribution d'Aide Financière et de Secours d'Urgence	
› Transmettre une doléance à la Mairie		<b>Composteurs publics</b>	<b>35</b>	<b>Les centres de loisirs</b>	<b>52</b>	<b>Nos aînés</b>	<b>62</b>
<b>Démarches administratives</b>	<b>21</b>	<b>La déchetterie</b>	<b>35</b>	› Centre de loisirs maternel (3 à 7 ans)		<b>Résidence Autonomie Foyer Soleil</b>	<b>62</b>
<b>J'arrive à Soyaux,</b>	<b>21</b>	<b>Santé</b>	<b>36</b>	› Centre de loisirs "Gulliver" (6 à 11 ans)		› Le restaurant du Foyer Soleil	
<b>Changement d'adresse</b>	<b>23</b>	<b>PLAN DÉFIBRILLATEURS &amp; LIEUX DE SANTÉ</b>	<b>36</b>	<b>Activités culturelles et sportives municipales</b>	<b>53</b>	<b>EHPAD La Croix du Maréchal</b>	<b>64</b>
<b>Inscriptions sur les listes électorales</b>	<b>24</b>	<b>Localisation des défibrillateurs</b>	<b>38</b>	› L'Ecole municipale de sport		<b>Les "ateliers Forme"</b>	<b>64</b>
<b>Recensement citoyen / militaire</b>	<b>24</b>	<b>Centre municipal de santé</b>	<b>39</b>	› Les ateliers des Arts & Cie		<b>Senior connect l'application pour les seniors Sojaldiciens</b>	<b>65</b>
<b>Pièces d'identité / Passeports</b>	<b>25</b>	<b>Centre Clinical - ELSAN</b>	<b>39</b>	› Les renc'ARTS du mercredi		<b>Restons connectés...</b>	<b>66</b>
<b>Délivrance d'acte d'état-civil</b>	<b>27</b>	<b>Pharmacies</b>	<b>39</b>	<b>Réservation de salles</b>	<b>54</b>	<b>Téléchargez l'application mobile "Ville de Soyaux"</b>	<b>67</b>
› Acte de naissance		<b>Cabinets d'infirmiers</b>	<b>40</b>	<b>1. Prenez contact avec le service de réservation de salle</b>	<b>55</b>		
› Acte de mariage				<b>2. Confirmez la réservation</b>	<b>55</b>		
› Acte de décès				<b>3. Complétez la convention de mise à disposition</b>	<b>55</b>		
› Les étapes pour réaliser une demande d'acte d'état civil							

# Bienvenue à Soyaux

## Chiffres clés

- › **Maire** : François **NEBOUT**
- › **Code postal** : 16800
- › **Gentilé** : Sojaldiciennes, Sojaldiciens
- › **Population (2023)** : **10 278** habitants
- › **Superficie** : 12,76 km<sup>2</sup>
- › **3<sup>e</sup> ville** du département
- › **2<sup>e</sup> ville** de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême



**F**orte de ses 10 278 habitants (année 2023), **troisième ville du département de la Charente** et seconde ville de la Communauté d'Agglomération de GrandAngoulême après Angoulême, la commune de Soyaux occupe une position de choix dans cet ensemble de 141 000 habitants et dispose d'atouts majeurs pour accompagner son essor : des facilités d'accès, un cadre de vie agréable, des sites naturels préservés et des zones économiques en développement.





## Votre commune

### SOYAUX, VILLE D'ESPACES

D'une superficie de **1 276 hectares** dont **26 % de bois** et **6 % de landes**, son territoire se répartit harmonieusement entre les traditionnelles utilisations du sol urbain, agricole et naturel.

Les "Brandes de Soyaux" avec ses **70 hectares** est le plus grand site de landes de la Charente dont l'aire de loisirs des Brandes avec **7 hectares**.

Composée de nombreuses combes ou vallées, de plateaux et de bois, la commune de Soyaux est traversée par deux cours d'eau : l'**Anguienne** au sud (affluent de la Charente), et la **Font Noire** au nord (qui se jette dans la Touvre).

Ces espaces naturels placent la commune de Soyaux parmi les communes particulièrement privilégiées et lui confèrent l'appellation de "**poumon vert de l'agglomération**".

### SOYAUX, VILLE DE CONTRASTES

- › **Contraste architectural** partagé entre son vieux bourg, son église du XII<sup>e</sup> siècle, le Champ de Manœuvre et sa cité d'habitats locatifs.
- › **Contraste naturel** partagé entre ses vallées touristiques, et son axe économique Angoulême / Périgueux (Avenue du Général de Gaulle).
- › **Contraste humain** par un brassage de population, d'origines et de situations différentes qui font sa richesse et son dynamisme.

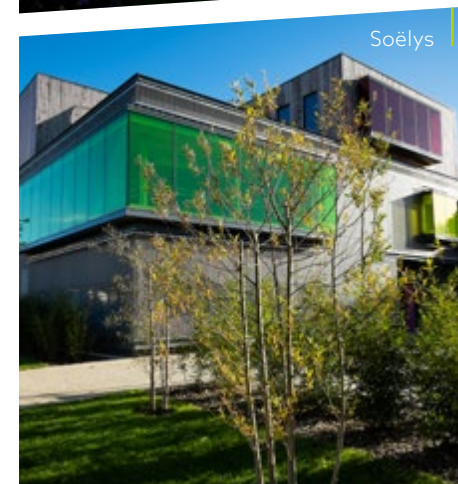
### SON PATRIMOINE DU XXI<sup>E</sup> SIÈCLE



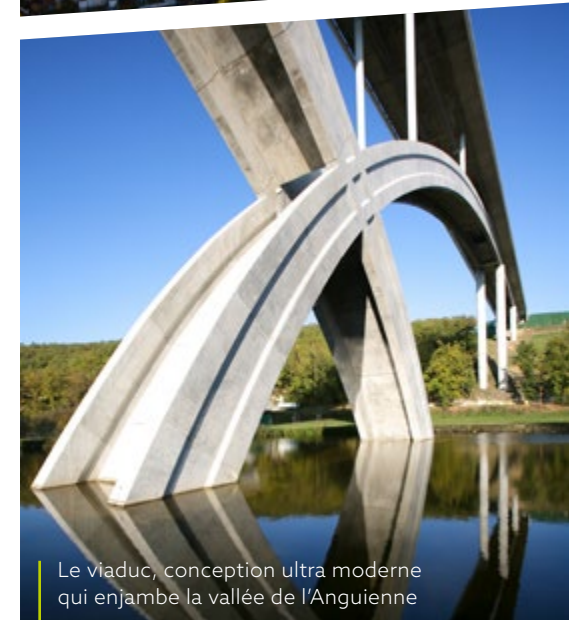
L'espace Henri Matisse, alliance des ligues architecturales et florales



Le Champ de Manœuvre



Soëlys



Le viaduc, conception ultra moderne qui enjambe la vallée de l'Anguienne

# Transports/accès



## Gare

Arrivé(es) en gare TGV d'Angoulême, vous pouvez prendre le taxi pour venir jusqu'à Soyaux.

- › Distance : 3,3 km
- › Temps de trajet depuis la gare :
  - En voiture : 7 minutes
  - À pieds : 35 minutes
  - À vélo : 10 minutes



## Bus

Soyaux est desservie par la STGA/Möbius.

Départ du centre-ville d'Angoulême du lundi au samedi :

- › Ligne 1 direction SOYAUX Mendès France
- › Ligne B direction SOYAUX Lycée Professionnel Grégoire
- › Ligne 3 direction MAGNAC Mairie
- › Si vous souhaitez avoir plus d'informations sur les horaires, les lignes et les tarifs, rendez-vous sur : [www.stga.fr](http://www.stga.fr)



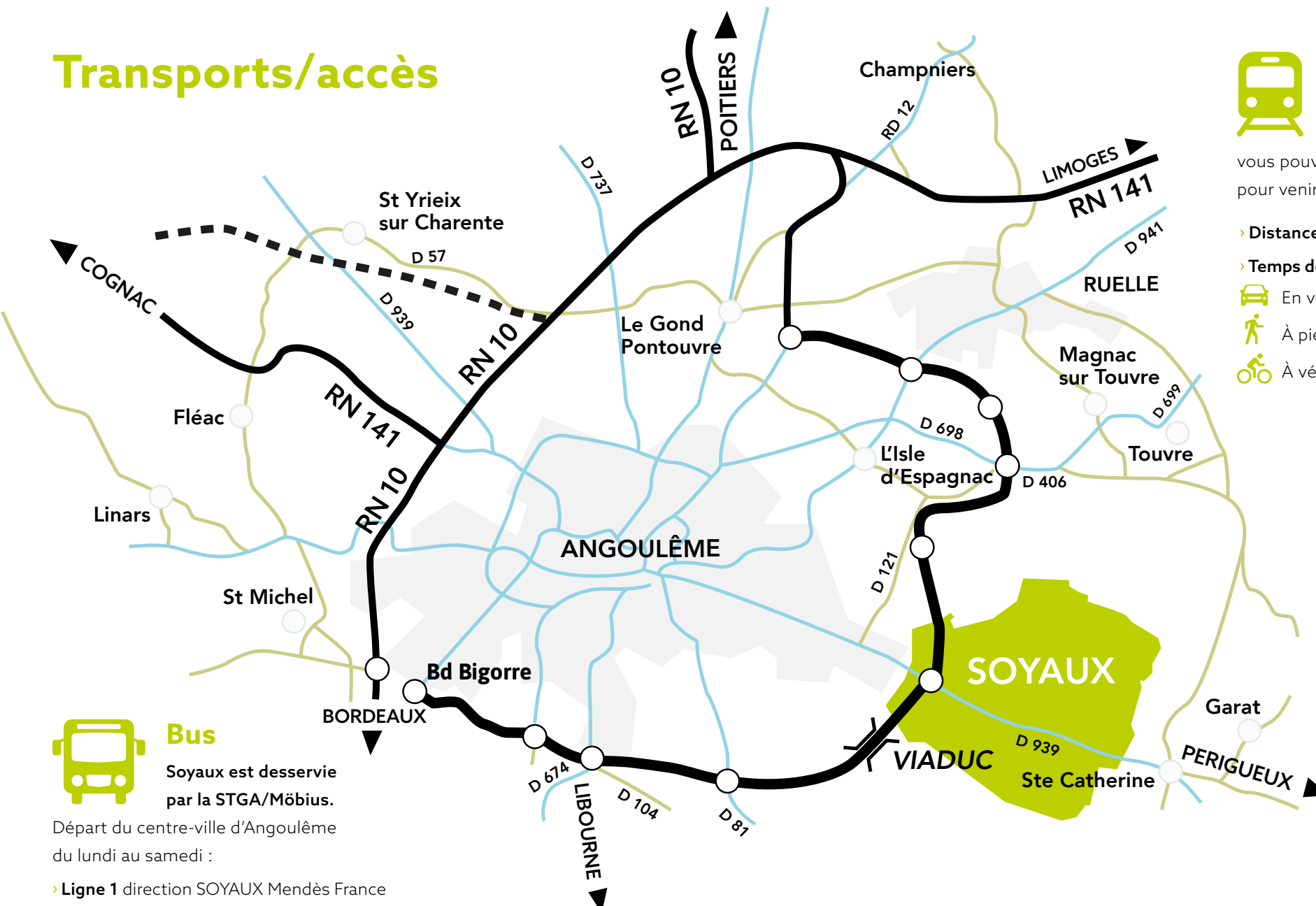
## Personnes à mobilité réduite

Handibus / Möbius Association d'Aide aux Personnes Handicapées, Personnes Isolées et Âgées  
 » 05 45 95 74 22

SCANNEZ LE QR CODE



POUR OUVRIR LE PLAN DE LA VILLE







## Économie

La surface commerciale est composée de 3 zones commerciales avec le Parc de la Jaufertie, la zone des Effamiers & la zone de la Croix Blanche.

**3<sup>e</sup>**

### PÔLE COMMERCIAL

derrière la ville de Champniers et d'Angoulême, avec 44 000 m<sup>2</sup> de Grandes & Moyennes Surfaces (GSM).

**151**

ENVIRON  
**COMMERCES  
& SERVICES**

sont installés sur  
la commune.

### COMMERCES DE PROXIMITÉ

Retrouvez tous les commerces présents sur notre commune.

**SCANNEZ LE QR CODE ET  
RETROUVEZ L'ANNUAIRE  
DES PROFESSIONNELS**



## Votre mairie

### Contactez la mairie

235 avenue du Général de Gaulle - CS 92515 SOYAUX  
16025 Angoulême Cedex

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h à 17h30.

**05 45 97 83 50** - [mairie@mairie-soyaux.fr](mailto:mairie@mairie-soyaux.fr)

**☎ Astreinte municipale : 06 01 09 07 00**

## Les services municipaux

### PÔLE ADMINISTRATION & RESSOURCES

Du lundi au vendredi : 9h – 12h30 / 13h – 17h - **05 45 97 83 50**

#### » 235 avenue du Général de Gaulle

- › Service de la direction générale
- › Service accueil, état-civil & élections
- › Service juridique, des marchés publics et du contentieux

#### » 14 Boulevard Léon Blum

- › Service des finances
- › Service des systèmes d'information
- › Service des ressources humaines

### PÔLE JEUNESSE & ASSOCIATIONS

#### » Soëlys - Place Jean-Jacques Rousseau

Du lundi au vendredi : 9h – 12h30 / 13h – 17h - **05 45 97 87 20**

- › Service scolaire, périscolaire et jeunesse
- › Structures petite enfance
  - Crèche municipale "Les petits loups"
  - Jardin d'enfants "La courte échelle"
  - Lieu d'Accueil Enfants-Parents
  - Relais Petite Enfance
  - Lieu Passerelle
- › Service vie associative
- › Service vie culturelle
- › Service des sports
- › Réussite éducative
- › Cuisine centrale

### PÔLE AMÉNAGEMENT & DÉVELOPPEMENT

#### » 12 Route du Peux - Zone d'emploi La Croix Blanche

Du lundi au vendredi : 9h – 12h30 / 13h – 17h - **05 45 97 83 35**

- › Centre technique municipal
  - Service des bâtiments, électricité
  - Service voirie, logistique, transport et propreté
  - Service des espaces verts et cimetières
- › Service de l'urbanisme
- › Service administration et comptabilité
- › Service patrimoine & énergie

### PÔLE DE LA COHÉSION & DES SOLIDARITÉS

#### » 14 Boulevard Léon Blum

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h – 12h30 / 13h – 17h  
(fermé le mercredi après-midi) - **05 45 97 41 52**

- › Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
- › Secrétariat et administratif
- › Services sociaux
- › Résidence Autonomie Foyer Soleil
- › Développement et animation territoriale, Politique de la Ville et budget participatif, CLSPD

### LES SERVICES SPÉCIFIQUES

#### POLICE MUNICIPALE

##### » 16 Boulevard Léon Blum

Du lundi au vendredi : 8h – 20h

› **06 08 42 93 33**

police.municipale@mairie-soyaux.fr

#### PROXIMITÉ & DOLÉANCES

Du lundi au vendredi : 13h30 – 17h

› **06 17 49 48 14**

doleances@mairie-soyaux.fr

#### CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ

##### » 1 rue Romain Rolland

Du lundi au vendredi : 8h30 – 12h / 14h – 19h  
et le samedi matin : 8h30 – 12h

› **05 45 94 92 45** - centredesante@mairie-soyaux.fr

#### SERVICE COMMUNICATION

Du lundi au vendredi :

9h – 12h30 / 13h15 – 17h15

› **05 45 97 87 28**

communication@mairie-soyaux.fr

#### L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

» **Quartier du Champ de Manœuvre**  
- **Place Jean-Jacques Rousseau**

Du lundi au vendredi : 9h – 12h  
Fermée le samedi

#### CONSEILLER NUMÉRIQUE FRANCE SERVICES

##### » Place Jean-Jacques Rousseau

Du lundi au vendredi : 9h – 12h à l'agence postale

› **06 23 06 96 30** – fabien.pindray@conseiller-numerique.fr



# À la rencontre de vos élus

## Le conseil municipal



**François NEBOUT**  
Maire

LES ADJOINTS



**Nathalie DURANDET**  
1<sup>ère</sup> ADJOINTE  
RESS. HUMAINES FINANCES  
nathalie.durandet@elu-soyaux.fr



**Michel BONNEFOND**  
ADJOINT  
SÉCURITÉ  
michel.bonnefond@elu-soyaux.fr



**Annie MARAIS**  
ADJOINTE  
PETITE ENFANCE - VIE SCOLAIRE  
JEUNESSE  
annie.maris@elu-soyaux.fr



**Jérôme GRIMAL**  
ADJOINT  
DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ENVIRONNEMENT  
AMÉNAGEMENT - TRAVAUX  
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE  
COMMERCES - HABITAT  
jerome.grimal@elu-soyaux.fr



**Robert JABOUILLE**  
ADJOINT  
VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE  
robert.jabouille@elu-soyaux.fr



**André LANDREAU**  
ADJOINT  
SANTÉ - HANDICAP - SENIORS  
andre.landreau@elu-soyaux.fr



**Fadilla DAHMANI**  
ADJOINTE  
SOCIAL - SOLIDARITÉ  
fadilla.dahmani@elu-soyaux.fr



**Isabelle BOURIAU**  
ADJOINTE  
PROXIMITÉ - DOLEANCES  
QUARTIERS - ÉTAT CIVIL  
isabelle.bouriau@elu-soyaux.fr

CONSEILLERS DÉLÉGUÉS SPÉCIAUX RATTACHÉS AU MAIRE



**Robert LECOCO**  
Animation territoriale  
robert.lecocq@elu-soyaux.fr



**Christophe MONTEIRO**  
Numérique  
Budgets participatifs  
christophe.monteiro@elu-soyaux.fr

CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS



**Lysiane ROUYER**  
Vie associative  
lysiane.rouyer@elu-soyaux.fr



**Marie-Laure DUMONT**  
Vie sportive  
marie-laure.dumont@elu-soyaux.fr



**Marianne IRIARTE-HUET**  
Doléances  
marianne.iriarte-huet@elu-soyaux.fr



**Hassen SFAR**  
CCAS  
hassen.sfar@elu-soyaux.fr



**Marie-Claire NEAUD**  
CSCS FLEP  
Foyer Soleil  
marie-claire.neaud@elu-soyaux.fr



**Jean-Léopold SIWE-NANA**  
Seniors  
jeanleopold.siwe-nana@elu-soyaux.fr



**Erika BONNEAU**  
Écoles  
erika.bonneau@elu-soyaux.fr



**Pascal BUCHEMEYER**  
Travaux quotidiens  
pascal.buchemeyer@elu-soyaux.fr



**Mallory PEYRONAUD**  
Petite Enfance  
mallory.peyronaud@elu-soyaux.fr



**Frédéric MILLAC**  
Finances  
Politique de la Ville  
frederic.millac@elu-soyaux.fr

Si vous souhaitez prendre rendez-vous avec le Maire ou un adjoint, contactez le secrétariat de la Mairie de Soyaux au 05 45 97 83 59 ou par mail : [mairie@mairie-soyaux.fr](mailto:mairie@mairie-soyaux.fr)

» Retrouvez toutes les informations relatives aux conseils municipaux sur [www.soyaux.fr](http://www.soyaux.fr)



CONSEILLERS MUNICIPAUX DE L'OPPOSITION



**Frédéric CROS**  
Unis pour Soyaux  
frederic.cros@elu-soyaux.fr



**Christine DALLA VALLE**  
Unis pour Soyaux  
christine.dallavalle@elu-soyaux.fr



**Sandra BISBAU**  
Unis pour Soyaux  
sandra.bisbau@elu-soyaux.fr



**Sabrina BURON**  
Unis pour Soyaux  
sabrina.buron@elu-soyaux.fr



**Cédric JEGOU**  
DeCIDEs  
cedric.jegou@elu-soyaux.fr



**Louis-Adrien DELARUE**  
DeCIDEs  
louis-adrien.delarue@elu-soyaux.fr



**Claudine DUMARGUE**  
DeCIDEs  
claudine.dumargue@elu-soyaux.fr



**William JACQUILLARD**  
Soyaux par et pour vous  
william.jacquillard@elu-soyaux.fr



## Les élu(e)s référent(e)s de quartier

**Vous rencontrez un problème ?  
Les référents de quartier sont là pour vous !**

Interlocuteurs privilégiés en raison de leur proximité, **les conseillers municipaux référents de quartier sont un relais entre vous, sojaldiciens et la municipalité.** Vous disposez désormais d'un(e) élu(e) référent(e) proche de vous qui assure le lien avec la mairie.

L'objectif est de répondre plus efficacement à vos demandes en tant que citoyen, de vous transmettre des informations sur l'avancement des projets et sur la mise en œuvre de solutions et d'effectuer un suivi.



**Isabelle BOURIAU**  
isabelle.bouriau@elu-soyaux.fr



**Marianne IRIARTE-HUET**  
marianne.iriarte-huet@elu-soyaux.fr

### LES RELAIS HABITANTS

Chargés d'épauler les 6 élus référents de quartier dans le cadre de leurs missions et d'étoffer ce lien de proximité habitants/élus, les relais deviendront des relais d'information entre la mairie et vous.

Vous pourrez leur faire part d'une doléance concernant l'éclairage public, l'entretien des espaces publics, le stationnement, la circulation routière, leur signaler des dégradations et incivilités...

» Vous souhaitez **devenir relais habitants** de votre quartier et jouer ce rôle de trait-d'union entre les habitants et la collectivité ?

**Alors n'hésitez plus et contactez le service proximité au 06 17 49 48 14 ou à [doleances@mairie-soyaux.fr](mailto:doleances@mairie-soyaux.fr)**



**Frédéric MILLAC**  
frederic.millac@elu-soyaux.fr



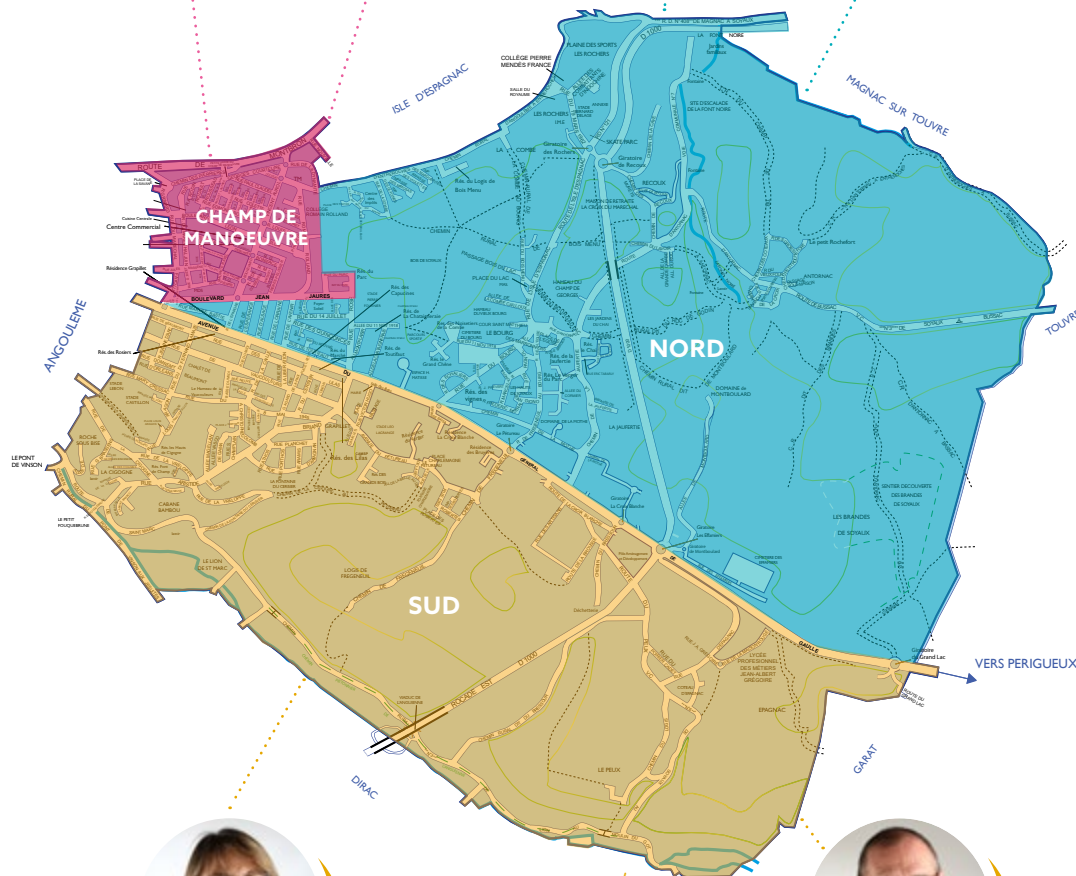
**Marie-Claire NEAUD**  
marie-claire.neaud@elu-soyaux.fr



**Lysiane ROUYER**  
lysiane.rouyer@elu-soyaux.fr



**Marie-Laure DUMONT**  
marie-laure.dumont@elu-soyaux.fr



**Erika BONNEAU**  
erika.bonneau@elu-soyaux.fr



**Pascal BUCHEMEYER**  
pascal.buchemeyer@elu-soyaux.fr

scannez-moi !



CARTE ÉLUS RÉFÉRENTS DE QUARTIER





### TRANSMETTRE UNE DOLÉANCE À LA MAIRIE - PROCÉDURE

Toute doléance peut être signalée :

- > en ligne sur le Portail Citoyen, via [www.soyaux.fr](http://www.soyaux.fr) ou sur l'application "Ville de Soyaux"
- > à l'élu référent de votre quartier, par mail
- > à [doleances@mairie-soyaux.fr](mailto:doleances@mairie-soyaux.fr) / 06 17 49 48 14
- > Celles qui concernent **l'éclairage public** doivent être adressées à Marie-Pierre Roy au 05 45 97 38 36.



**RAPPEL :** Chargé de la gestion de l'éclairage public communal depuis 2012, le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente fait intervenir une entreprise pour la maintenance et les réparations sur le réseau électrique. Les interventions sont enregistrées en mairie à l'aide d'un logiciel de cartographie. Les délais d'intervention de l'entreprise sont de 6 jours ouvrés. Aussi, afin de faciliter le repérage du lampadaire défectueux et de garantir l'efficacité de l'intervention, le numéro de lampadaire figurant sur le mât doit être fourni. Il est situé à 1,80 m / 2 m de hauteur, sur une petite plaque noire, de type NQ1890.



# Démarches administratives

Vous allez ou vous venez d'emménager sur la commune, quelles sont les démarches à effectuer ?

## J'arrive à Soyaux, je pense à :



me faire connaître auprès de la mairie afin de recevoir une pochette de bienvenue



réaliser mon changement d'adresse auprès des différents organismes (CPAM, impôts, Pôle Emploi, CAF...).



m'inscrire sur les listes électorales [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396)



*scannez-moi !*



prendre contact avec le service déchets ménagers de GrandAngoulême si je viens de faire construire sur la commune afin de récupérer mes bacs jaunes et noirs et connaître les jours de collecte (voir page 35)



inscrire le cas échéant, mon/mes enfant(s) dans une structure Petite Enfance (cf. page 44) ou à l'école (cf. page 46).

*Vous venez de vous installer sur la commune en tant que nouvel artisan, commerçant, entrepreneur, association ?*

FAITES-LE NOUS SAVOIR À [MAIRIE@MAIRIE-SOYAux.FR](mailto:MAIRIE@MAIRIE-SOYAux.FR)



## FAITES-VOUS CONNAITRE AUPRÈS DE LA MAIRIE

Venez retirer une fois sur place, auprès de la Mairie - 235 avenue du Général de Gaulle, **une pochette de bienvenue** contenant divers documents qui favoriseront la découverte de la commune.

L'équipe municipale prête une attention toute particulière à l'accueil des nouveaux arrivants sur la commune. Une fois par an, une cérémonie d'accueil est organisée en votre honneur.

C'est l'occasion pour vous de rencontrer le Maire et les élus de la Ville mais également les présidents des associations locales afin de permettre à chacun de mieux connaître la Commune, de se renseigner auprès des différents services existants, de connaître les activités proposées et de rencontrer d'autres habitants.

## Changement d'adresse

Pratique et facile d'utilisation, [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193) est un service gratuit qui vous permet de déclarer via Internet et en une seule fois **votre changement d'adresse auprès de plusieurs services publics sans avoir à fournir de justificatif.**

*scannez-moi !*



Votre ancienne et nouvelle adresse, l'identité des personnes concernées par le déménagement sont transmises aux seuls organismes choisis parmi la Caisse Nationale d'Allocations Familiales, la Caisse Nationale d'Assurance Maladie, l'Unedic, la Direction du Service National et le service des impôts.

Vous pouvez modifier vos coordonnées au plus tôt 3 mois avant votre changement d'adresse et au plus tard 3 mois après.

Ce site vous permet d'informer plusieurs organismes publics et privés d'un changement d'adresse postale, d'adresse électronique, de numéro de téléphone fixe et de téléphone portable, notamment pour la carte grise, les caisses de retraites, les caisses de sécurité sociale (CPAM, MSA, CAF...), l'énergie, La Poste, Pôle emploi, les Impôts...



## Inscription sur les listes électorales

Vous devez vous inscrire sur les listes électorales de la ville auprès du service Elections ou directement en ligne sur [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396)



scannez-moi !

› Votre **radiation sur votre ancienne commune** se fera **automatiquement**. Cette démarche doit **être effectuée avant le 31 décembre**, pour pouvoir voter l'année suivante.

› Vous devez venir munis d'une **pièce d'identité en cours de validité** et d'un **justificatif de domicile de moins de 3 mois** (originaux + photocopies).

› A défaut, fournir un certificat de nationalité française (ou un décret de naturalisation).

› **Enfants domiciliés chez leurs parents** : fournir les mêmes pièces et une attestation des parents.

Pour effectuer cette démarche sur place, rendez-vous à la Mairie :  
235 avenue du Général de Gaulle.

» Renseignements :  
Service élections - 05 45 97 83 50

## Recensement citoyen/militaire

Tous les **jeunes français âgés de 16 ans révolus** doivent se faire recenser dans le trimestre qui suit leur date d'anniversaire. Ils doivent se présenter à la mairie munis du livret de famille de leurs parents.

scannez-moi !



## Pièces d'identité / Passeports

Vous souhaitez réaliser une demande de carte d'identité/passeport pour un des motifs suivants :

- › Faire une **première demande** de carte nationale d'identité ?
- › Effectuer un **renouvellement** de votre carte d'identité ?
- › Modifier **l'état civil** ou **l'adresse** figurant sur votre carte d'identité ?

## Retrouvez les étapes à suivre pour réaliser cette démarche :



scannez-moi !

1. Réalisez une **pré-demande** en ligne sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS)
  - > **Connectez-vous** sur [ants.gouv.fr/](https://ants.gouv.fr/)
  - > **Identifiez-vous** sur (avec vos codes du site Impots.gouv.fr ou Ameli.fr...) ou **créez-vous un compte** ;
  - > **Remplissez** le formulaire en ligne ;
  - > Pensez à **noter votre numéro de dossier** car il vous sera demandé en mairie et si possible, **imprimez** votre demande ;

**Rassemblez les pièces justificatives** indiquées lors de votre demande.

2. Prenez un **rendez-vous** dans une des 19 mairies\* équipées du dispositif dans le Département de la Charente. **Attention !** Le délai peut être long (entre 2 et 3 mois).
3. **Déposez votre dossier** (pré-demande + pièces justificatives) lors de votre rendez-vous ; une prise de vos empreintes digitales sera faite.
4. Vous recevrez un SMS ou un appel lorsque votre pièce sera prête.



### À NOTER

Si la demande est pour un **mineur**, sa **présence est obligatoire** lors du rendez-vous.



### POUR RAPPEL

La carte nationale d'identité est **gratuite** pour une **première demande** ou pour son **renouvellement**.

\*Liste des mairies équipées d'un dispositif de recueil des empreintes digitales :

Angoulême • Soyaux • Gond-Pontouvre • Champniers • Châteauneuf-sur-Charente  
Mouthiers-sur-Boëme • Montmoreau • Barbezieux Saint-Hilaire • Cognac • Jarnac  
Segonzac • La Rochefoucauld • Chasseneuil-sur-Bonnieure • Rouillac • Ruffec  
Mansle • Confolens • Chabanais • Montbron



## Délivrance d'acte d'état-civil

Les **demandes d'acte d'état-civil sont gratuites** (naissance, mariage et décès) et peuvent se réaliser soit à la mairie de naissance de la personne concernée soit directement en ligne sur [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N359](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N359)



scannez-moi !

### ACTE DE NAISSANCE

Si vous avez besoin d'un acte de naissance, 3 documents différents peuvent vous être délivrés : une copie intégrale (c'est-à-dire la reproduction de l'ensemble de votre acte de naissance), un extrait avec ou sans filiation (lien juridique entre un enfant et son père et/ou sa mère ou un extrait sans filiation). La démarche varie en fonction de votre lieu de naissance.



## ACTE DE MARIAGE

Trois types d'actes de mariage peuvent vous être remis : une copie intégrale (c'est-à-dire la reproduction de l'ensemble de votre acte de mariage) ou un extrait avec filiation. La démarche varie en fonction du lieu du mariage (en France ou à l'étranger).

## ACTE DE DÉCÈS

La copie intégrale d'acte de décès est la reproduction de l'ensemble d'un acte de décès. Vous pouvez la demander à tout moment, sans justificatifs.

Les démarches pour l'obtenir dépendent du lieu du décès.



## LES ÉTAPES POUR RÉALISER UNE DEMANDE D'ACTE D'ÉTAT CIVIL SONT LES SUIVANTES :

1. Réalisez votre demande en ligne sur le site du service public
2. Connectez-vous sur [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N359](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N359) ;
3. Choisissez votre type d'acte (naissance, mariage ou décès)
4. Identifiez-vous sur France Connect (avec vos codes du site Impots.gouv.fr ou Ameli.fr...);
5. Remplissez le formulaire en ligne ;
6. Vous recevrez ensuite votre acte d'état-civil par courrier.

scannez-moi !



# Informations pratiques

## Jours de marché

### PLACE LUCIEN PETIT :

- › **Marché de fruits et légumes** : mardi et vendredi de 7h à 14h
- › **Vendeurs d'huîtres** : vendredi et dimanche de 7h à 14h

### PLACE JEAN-JACQUES ROUSSEAU :

- › **Marché alimentaire & vêtements** : jeudi de 7h à 14h

## Bureaux de poste

- › **Avenue du général de Gaulle** : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, et le samedi de 9h à 12h.
- › **Champ de Manœuvre** : du lundi au vendredi de 9h à 12h. Fermé le samedi.

## Cimetières

- › **Horaires d'été** (du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre) : 8h - 20h
- › **Horaires d'hiver** (du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars) : 8h - 18h

Vous pouvez consulter et télécharger le règlement général des cimetières directement en ligne sur [www.soyaux.fr](http://www.soyaux.fr)



## Maison de Justice et du Droit Annexe - MJD

Point d'accès au Droit répondant aux besoins récurrents des usagers en matière d'information et d'orientation dans leurs démarches juridiques avec des permanences d'avocat et de conciliateur gratuites.

### » 20 Boulevard Léon Blum

Du lundi au vendredi : 9h-12h30 / Le mercredi : 14h-17h, rendez-vous conseillé.

09 63 58 71 61 - mjdasoyaux@orange.fr

Rencontre avec un avocat, chaque 2<sup>e</sup> mercredi de chaque mois (sauf en août), de 16h à 19h, sans rendez-vous, à la MJD disponible sur [www.soyaux.fr](http://www.soyaux.fr)

## Conciliateur de justice

Les conciliations entre particuliers (problème de mitoyenneté, conflit entre propriétaire et locataire, conflit opposant un consommateur à un professionnel, querelle de voisinage...)

Le 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudi du mois (sauf en août), de 10h à 12h à la Maison de la Justice et du Droit annexe (09 63 58 71 61).

## OMEGA – Agence à Soyaux Médiation sociale / Maison France Services

### » 9 Place Jean-Jacques Rousseau

» OMEGA : du lundi au vendredi : 9h - 12h30 / 14h - 18h (sauf vendredi 17h30)

» Espace France Services : du lundi au vendredi : 10h - 12h / 14h - 17h

05 45 95 28 11 - secretariat@omega16.net - www.omega16.net



## Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

### » 14 boulevard Léon Blum

Du lundi au vendredi : 9h-12h30 / 13h-17h

05 45 97 41 52

## Bibliothèque associative

### » Soëlys, place Jean-Jacques Rousseau

Le mardi, mercredi et vendredi : 10h - 12h / 14h - 18h / Le jeudi : 14h - 18h

05 45 69 75 87 - bibpourtout\_soyaux.16@orange.fr

## Centre Social Culturel et Sportif - FLEP

### » Espace Jean Macé - 9 Boulevard Léon Blum

Du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-18h

05 45 93 11 58 - cscs.soyaux@orange.fr - www.cscsflep.com

## Cyberbase – Espace numérique (CSCS FLEP)

### » Soëlys, place Jean-Jacques Rousseau

Du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-18h

05 45 93 11 58 - 06 85 53 79 49 - cyberbase.soyaux@gmail.com - www.cscsflep.com





## Epicerie sociale

» La Maison aux 1001 Facettes - boulevard Léon Blum

Tous les mardis : 9h30-12h30 / 14h30-17h30

(sauf jour férié les mardis, la distribution est décalée au mercredi)

05 45 93 11 58 - cscs.soyaux@orange.fr - www.cscsflep.com

## Croix-Rouge Française - Amical

» 20 boulevard Léon Blum

Du lundi au vendredi : 8h30-12h30 / 13h30-17h

05 45 25 01 77

## Fédération Secours Populaire Français

» Rue Gérard Philippe

Mardi, mercredi et jeudi : 10h-12h / 14h-16h

05 45 93 60 01

## Maison Départementale des Solidarités de Soyaux

» 4 rue Maurice Ravel

Du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-17h

05 16 09 51 10

## Centre des finances publiques (Impôts)

» 1, rue de La Combe

Du lundi au vendredi : 8h30-12h

05 45 97 57 00

## Contacts utiles

» Les POMPIERS : 18

» La POLICE : 17

» Le SAMU : 15

» Hébergement des personnes sans abri : 115

» URGENCE toute Europe : 112

» Enfance maltraitée : 119

» Urgences sourds et malentendants par SMS : 114

» Urgences violences conjugales : 3919 ou 0 800 16 79 74

» GRDF (sécurité dépannage) : 0 800 47 33 33

» GRDF (raccordement) : 0 810 224 000 / www.grdf.fr

» ENEDIS\* (anciennement ERDF) : 09 69 32 18 84 (pour le département 16)

» CANICULE Info service : 0 800 06 66 66

» La SEMEA : 05 45 37 37 37

» La déchetterie : 05 45 94 34 59

» L'hôpital de Girac : 05 45 24 40 40

» Le Centre Clinical de Soyaux : 05 45 97 88 00

» La Police Municipale de Soyaux : 05 45 37 41 48

» Le Commissariat d'Angoulême : 05 45 39 38 37

» La SPA - Refuge de l'Angoumois : 05 45 65 76 99

# Gestion des déchets

## Ramassage des déchets ménagers Quand sortir mon sacs/bacs noirs & jaunes ?

### JOURS ET HORAIRES DE SORTIE DE VOS SACS/BACS :

- › **avenue du Général de Gaulle** : sortez votre sac/bac noir le lundi soir et votre bac/sac jaune le jeudi soir, avant 20h (collecte réalisées le soir même à partir de 20h).
- › **autres rues** : sortez votre sac/bac noir le mardi soir (collecte réalisée le mercredi matin à partir de 5h) et votre sac/bac jaune le lundi soir, avant 20h (collecte réalisée le soir même à partir de 20h).

### **Attention aux jours fériés !**

#### › **Sacs/bacs noirs**

Lorsqu'une semaine contient un jour férié, toutes les collectes des sacs et bacs noirs suivant ce jour férié sont reportées au lendemain. La situation reviendra à la normale à partir du dimanche.

#### › **Sacs/bacs jaunes**

La collecte des sacs jaunes prévue un jour férié est annulée et reportée à la semaine suivante, même jour.

scannez-moi !



## Composteurs publics

› 5 sites de Compostage Public sur la commune :

- › Rue Romain Rolland (près du parc S. Allende)
- › Rue Jacques Offenbach (Îlot Fréhel)
- › Rue Pierre Benoît
- › Rue de la Cigogne
- › Rue de la Dynamite (près du City-Stade)

### **Vous souhaitez installer un composteur individuel chez vous ?**

Rendez-vous à la plateforme technique de déchets verts de GrandAngoulême située à l'Écopole de Frégeneuil, 92 rue du Port Thureau à Angoulême. Veuillez venir muni d'un justificatif de domicile.

- › Du lundi au jeudi : de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.
- › Vendredi uniquement : de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h.

scannez-moi !



**Numéro vert** (appel gratuit depuis un poste fixe) : **0 800 77 99 20**

Toutes les informations sont disponibles sur le site [www.pluspropremaville.fr](http://www.pluspropremaville.fr)

## La déchetterie

› 15 Chemin de Bressour - Zone d'emploi de la Croix Blanche

Du lundi au samedi :

- › du 15 mars au 14 octobre : 8h30 - 12h / 14h - 18h du lundi au vendredi. Fermeture le samedi à 18h30.
- › du 15 octobre au 14 mars : 9h - 12h / 14h - 17h30 du lundi au vendredi. Fermée les dimanches et jours fériés.

**05 45 94 34 59**

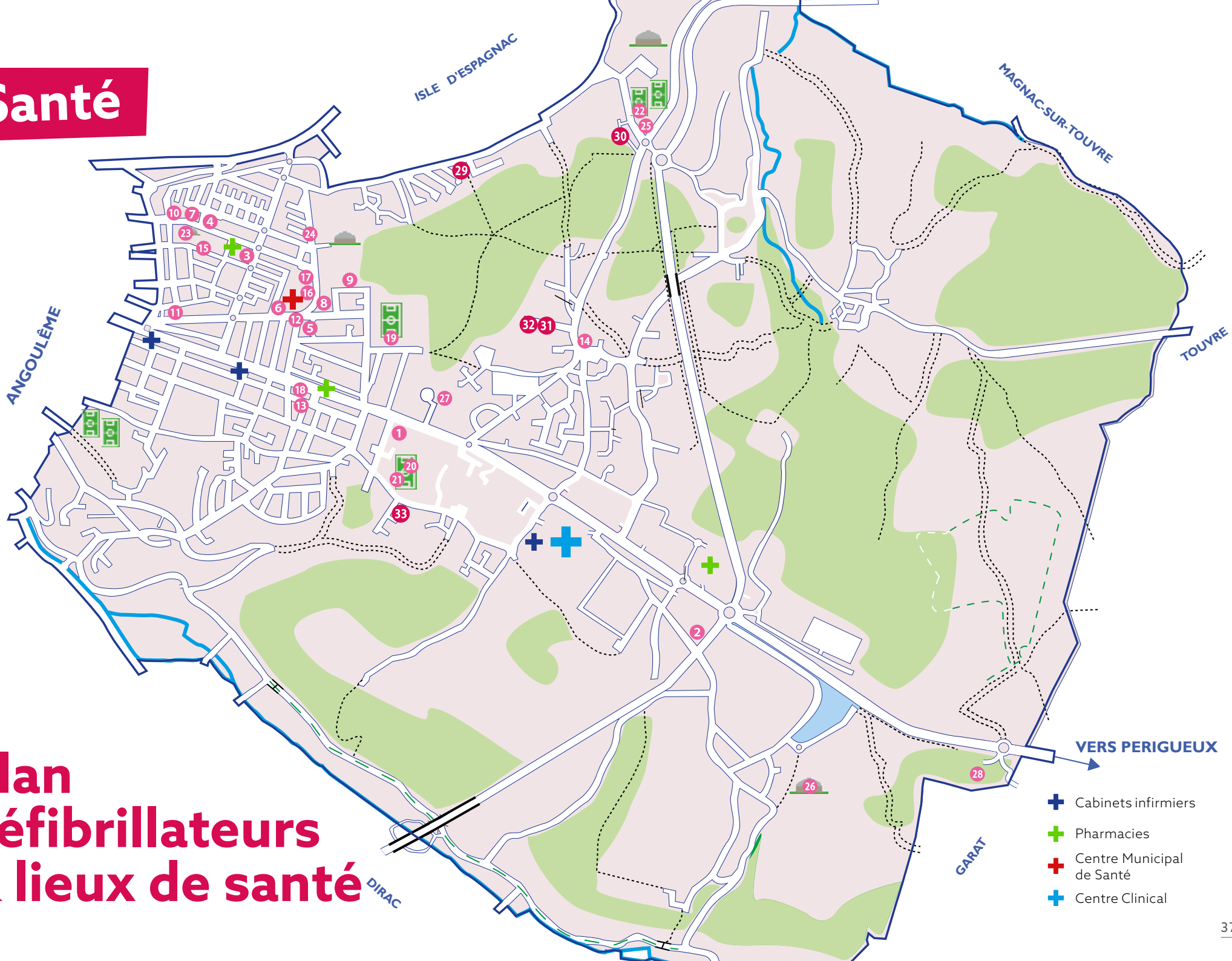
Service déchets ménagers du GrandAngoulême – **0800 77 99 20**

[www.pluspropremaville.fr](http://www.pluspropremaville.fr) – [www.facebook.com/pluspropremaville16](https://www.facebook.com/pluspropremaville16)



# Santé

## Plan défibrillateurs & lieux de santé



## Localisation des défibrillateurs

1 Mairie	235 avenue du Général de Gaulle
2 Pôle Aménagement et Développement	12 route du Peux
3 Soëlys	Place Jean-Jacques Rousseau
4 CCAS	14 boulevard Léon Blum
5 Foyer Soleil	Passage Foyer Soleil - Bd Jean Jaurès
6 Centre Municipal de Santé	1 rue Romain Rolland
7 Crèche Municipale Les P'tits Loups	Rue André Gide
8 Pôle Enfance	5 bis rue du Parc
9 École maternelle Paul Eluard	7 rue du Parc
10 École maternelle Charles Perrault	12 boulevard Léon Blum
11 École maternelle Julie Victoire Daubié	2 rue Maurice Ravel
12 Ecole maternelle Pauline Kergomard	1 rue Romain Rolland
13 École maternelle Saint-Exupéry	1 rue de la Paix
14 École élémentaire du Bourg	2 rue d'Antornac
15 École élémentaire Jean Monnet	7 rue Claude Debussy
16 École élémentaire Célestin Freinet	3 rue Romain Rolland
17 École Edouard Herriot	5 rue Romain Rolland
18 Restaurant scolaire école Jean Moulin	70 rue des Lilas
19 Stade Pierre Fournier	Rue du 11 Novembre 1918
20 Stade Léo Lagrange - Football	10 avenue du Pétureau
21 Stade Léo Lagrange - Salle de tennis	10 avenue du Pétureau
22 Stade Henri Delage annexe - Vestiaires football	Allée des Combattants d'Indochine
23 Gymnase Léon Blum	7 boulevard Léon Blum
24 Gymnase Romain Rolland	6 rue Romain Rolland
25 Gymnase Les Rochers	Allée des Combattants d'Indochine
26 Gymnase Jean-Albert Grégoire	Rue Jean-Albert Grégoire
27 Espace Henri Matisse	196 avenue du Général de Gaulle
28 Accro Park	Aire des Brandes RD 939

## Centre municipal de santé



Le Centre Municipal de Santé se situe au 1 rue Romain Rolland - à proximité des écoles Pauline Kergomard, Célestin Freinet et Edouard Herriot. Entrée boulevard Jean Jaurès.

Il est accessible par la ligne B (ligne Saint-Michel voie ferrée/Soyaux LP Grégoire) du BHNS (Bus à Haut Niveau de Service) de Möbius, arrêt Champ de Manœuvre. Des places de stationnement y sont également prévues, notamment le long du boulevard Jean Jaurès.

### » 1 rue Romain Rolland

Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h / 14h - 19h - Le samedi matin : de 8h30 - 12h  
05 45 94 92 45 - centredesante@mairie-soyaux.fr



## Centre Clinical - ELSAN

### » 2 Chemin de Fregeneuil

Du lundi au vendredi : 8h - 19h  
Le samedi : 8h30 - 13h / 14h - 17h30  
05 45 97 88 00

## Pharmacies

### PHARMACIE DU CHAMP DE MANŒUVRE

» 1 Place Jean-Jacques Rousseau  
05 45 92 14 91

### PHARMACIE LAGARDE-PIZON

» Centre Commercial Carrefour  
05 45 92 85 62

### PHARMACIE LUTARD

» 134 Avenue du Général de Gaulle  
05 45 92 29 92







## Cabinets d'infirmiers

### CABINET INFIRMIER DE SOYAUX

» 10 Chemin de Frégeneuil  
05 45 95 25 42 ou 06 82 70 12 58

- › Martine Garcia
- › Adelaïde Gois
- › Perrine Almeida Da Conceicao
- › Sandrine Aupy

### CABINET INFIRMIER DE L'ANGOUMOIS

» 13 avenue du Général de Gaulle  
06 68 80 00 76

- › Aurélie Monnet
- › Malika Pelet Bodet
- › Ophélie Bercheny
- › Céline Michelet
- › Pierre Fortier
- › Alexandra Alleau

### CABINET INFIRMIER

» 109 bis avenue du Général de Gaulle  
05 45 38 37 24

- › Julie Brassard
- › Laurence Monin



*scannez-moi !*

**ANNUAIRE  
PROFESSIONNELS  
DE SANTÉ**

## Structures spécialisées

L'ADAPEI Charente (association parentale au service du handicap) gère plusieurs structures sur la commune :

### LE COMPLEXE "RÉSIDENCE CLAUDINE NEBOUT" 29

» 87-89 chemin d'Enteroches - 05 45 65 53 94

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

**Le complexe "Résidence Claudine NEBOUT" est composé de 3 établissements et d'un service :**

- › le Foyer d'Hébergement Travailleurs (FHT) "Les Sources" (adultes handicapés accueillis)
- › le Service d'Accueil de Jour (SAJ) "Les Sources" (adultes handicapés accueillis)
- › Le Foyer Occupationnel (FO) "Enteroches" (adultes handicapés accueillis)
- › Le SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale) et l'Accueil Familial (AF)

### INSTITUT MÉDICO-ÉDUCATIF - "LES ROCHERS" DE SOYAUX (IME) 30

» Rue du 19 Mars 1962 - 05 45 37 06 06

### SERVICE D'ACCUEIL DE JOUR (SAJ) "LES ROCHERS" 31

» Allée de la Combe Cailloux

Du lundi au vendredi de 9h - 16h30 - 05 45 38 28 15

### LA MAISON ACCUEIL SPÉCIALISÉE "LE LAGON" (MAS) 32

» Allée de la Combe Cailloux

Du lundi au vendredi de 9h à 17h - 05 45 94 53 30

### CENTRES D'ACTION MÉDICO-SOCIALE PRÉCOCE (C.A.M.S.P.) 33

» 15 avenue du Pétureau - 05 45 95 66 11

### ÉTABLISSEMENT POUR ENFANTS ET ADOLESCENTS POLYHANDICAPÉS (EEAP)

» Route de l'Isle d'Espagnac - 05 45 37 06 06

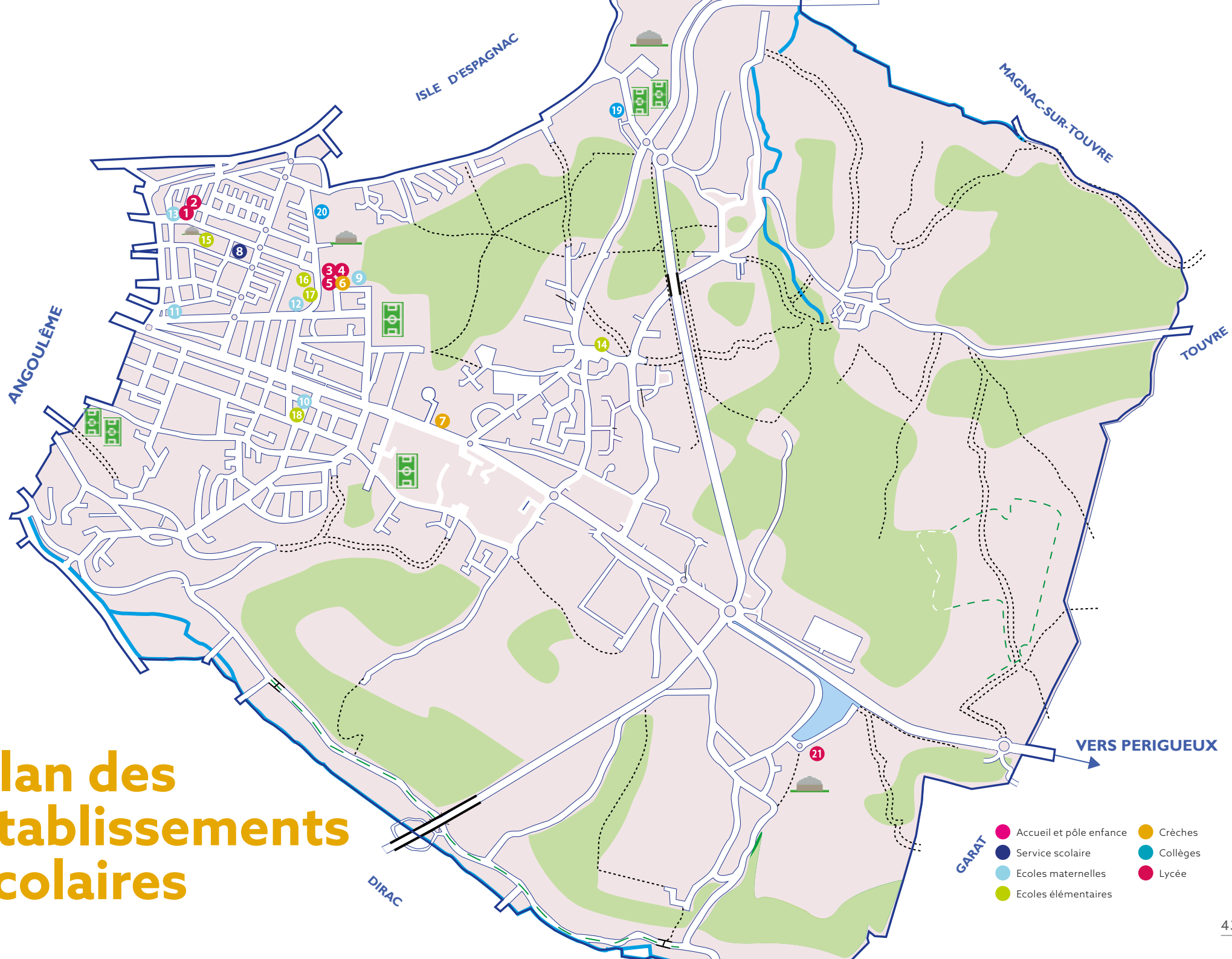
Plus d'infos sur [www.adapei-charente.fr/](http://www.adapei-charente.fr/)

*scannez-moi !*



**GUIDE PRATIQUE - LES PERSONNES  
EN SITUATION DE HANDICAP ET LES AIDANT(E)S**

# Plan des établissements scolaires







# Petite enfance

## Les structures municipales

Afin que chaque parent trouve la solution la plus adaptée à ses besoins de garde, différents modes d'accueil sont proposés par la commune :

### LA CRÈCHE MUNICIPALE ①

La crèche municipale "Les P'tits Loups" : accueil collectif régulier pour les enfants âgés de 2 mois à 3 ans.

### LE JARDIN D'ENFANTS ②

Le jardin d'enfants "La Courte Echelle" : accueil collectif occasionnel pour les enfants âgés de 18 mois à 4 ans.

### LE RELAIS PETITE ENFANCE ③

Le Relais Petite Enfance : lieu de rencontre, d'échange et d'information pour les assistantes maternelles indépendantes et les parents employeurs ; aide à la recherche d'une assistante maternelle et aux démarches administratives sur rendez-vous.

### LE LIEU PASSERELLE ④

Le Lieu Passerelle destiné aux enfants en âge d'être scolarisés, prépare de manière progressive et spécifique à la séparation enfants-parents et au passage de la maison à l'école. Animé par un professeur des écoles et une ATSEM, il accueille une dizaine d'enfants le matin.

### LE LIEU D'ACCUEIL ENFANTS/PARENTS (LAEP) ⑤

**Le Lieu d'Accueil Enfants Parents "Clair de Lune"** : espace de rencontre et d'échange, ateliers pour les enfants âgés jusqu'à 6 ans et leurs parents.



Si vous souhaitez pré-inscrire votre/vos enfant(s), veuillez contacter le **service petite enfance** par téléphone au **05 45 97 39 74 - 05 45 97 87 27 - 05 45 97 83 71** ou par mail à [pole.enfance@mairie-soyaux.fr](mailto:pole.enfance@mairie-soyaux.fr)

## Les micros crèches

### LA MICRO-CRÈCHE "Les Petits Pas de Mila et des Chérubins" ⑥

» 5 bis Rue du Parc

### LA MICRO-CRÈCHE "Le Cocon de Jad et des Chérubins" ⑦

» 198 bis avenue du Général de Gaulle

Ces 2 crèches proposent un accueil collectif limité à 10 enfants âgés de 10 semaines à 3 ans mais aussi individuel et d'urgence. La micro-crèche accueille votre enfant du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

**06 81 87 83 83** - [c.remal@les-cherubins.com](mailto:c.remal@les-cherubins.com)

*scannez-moi !*



## Les assistantes maternelles

Retrouvez l'annuaire des assistantes maternelles agréées pour la garde de votre enfant en Charente sur le site internet du Département <https://www.lacharente.fr/acces-direct/annuaire-des-assistantes-maternelles/>

Les données sont régulièrement actualisées. Cependant, seules les assistantes maternelles en activité ayant donné leur accord pour figurer sur internet sont répertoriées.



# Établissements scolaires

La commune de Soyaux possède cinq écoles maternelles et cinq écoles élémentaires. **ENVIRON 1 000 ENFANTS** sont scolarisés sur la commune.

## Inscription à l'école

Vous devez inscrire votre enfant dans le courant du mois d'avril de l'année de ses 3 ans auprès du service scolaire qui effectuera ensuite son affectation dans une des écoles.

Par exemple, si votre enfant est né en 2020, vous devez impérativement l'inscrire à l'école pour la rentrée de septembre 2023.

Si vous habitez dans le quartier du Champ de Manœuvre (zone prioritaire), et que votre enfant aura 2 ans le jour de la rentrée (septembre 2023), il pourra être admis à l'école, dans la limite des places disponibles.

Le service scolaire/petite enfance est situé à Soëlys (place Jean-Jacques Rousseau).



## Service scolaire Petite enfance

### SOËLYS 8

#### » Place Jean-Jacques Rousseau

Du lundi au vendredi : 9h - 12h30 / 13h30 - 17h  
sauf le jeudi, fermé l'après-midi.

> 05 45 97 87 27 ou 05 45 97 83 71  
ou 05 45 97 39 74

## Les écoles maternelles

### PAUL ELUARD 9

#### » 2 rue du Parc

Directrice : Marie-Laure JALLAIS

> 05 45 92 23 67 - ce.0160912E@ac-poitiers.fr

### SAINT EXUPERY 10

#### » 1 rue de la paix

Directrice : Aurélie BAUMANN

> 05 45 95 34 73 - ce.0160260w@ac-poitiers.fr

### JULIE VICTOIRE DAUBIE 11

#### » 2 rue Maurice Ravel

Directrice : Samantha DANTHEZ

> 05 45 95 45 91 - ce.0160261X@ac-poitiers.fr

### PAULINE KERGOMARD 12

#### » 1 rue Romain Rolland

Directrice : Christine PIGNOT-MATHON

> 05 45 95 17 57 - ce.0160769Z@ac-poitiers.fr

### CHARLES PERRAULT 13

#### » 12 boulevard Léon Blum

Directrice : Anne LAPEYRE

> 05 45 95 49 06 - ce.0160262Y@ac-poitiers.fr





## Les écoles élémentaires

### LE BOURG 14

» 2 rue d'Antornac

Directrice : Aline LACHAVANNE

» 05 45 95 53 73

ce.0160799G@ac-poitiers.fr

### JEAN MONNET 15

» Rue Claude Debussy

Directrice : Delphine FORESTIER

» 06 09 41 68 17

ce.0160249J@ac-poitiers.fr

### EDOUARD HERRIOT 16

» 5 rue Romain Rolland

Directrice : Magali QUINTARD

» 05 45 95 47 45

ce.0160230N@ac-poitiers.fr

### CÉLESTIN FREINET 17

» 3 rue Romain Rolland

Directeur : Sébastien GOYER

» 05 45 95 03 61

ce.0160229M@ac-poitiers.fr

### JEAN MOULIN 18

» 47 rue des Lilas

Directrice : Marina DUREPAIRE

» 05 45 95 39 97

ce.0160248H@ac-poitiers.fr

## Collèges



### COLLÈGE PIERRE MENDES FRANCE 19

» Les Rochers

Principal : Loïc LAFON

» 05 45 95 21 21

ce.0160894K@ac-poitiers.fr

### COLLÈGE ROMAIN ROLLAND 20

» 8 rue Romain Rolland

Principal : Benoit STANOWSKI

» 05 45 95 50 33

ce.0160100X@ac-poitiers.fr



## Lycée

### LYCÉE PROFESSIONNEL JEAN ALBERT GREGOIRE 21

» Rue de la Maison Rouge

Proviseur : Jean-Luc RODIER

» 05 45 38 63 63 - ce.0160862A@ac-poitiers.fr





## L'espace famille

L'outil indispensable pour vos démarches en ligne !

Cet espace est destiné à faciliter toutes vos démarches concernant **la petite enfance**, la **scolarité de vos enfants jusqu'au CM2**, les **activités périscolaires** (cantine/garderie), **sportives** (Ecole de Sport) et **culturelles** (Arts & Cie).

Vous pouvez réaliser vos **démarches en ligne 7j/7 et 24h/24** !



Grâce à votre espace personnel, vous pourrez :

- › consulter l'historique et **suivre l'avancé de vos demandes en cours**,
- › disposer d'un **espace de stockage sécurisé** pour vos pièces justificatives,
- › **réserver en ligne** la restauration scolaire et signaler l'absence d'un enfant malade,
- › adhérer à la facture en ligne pour les activités payantes proposées par nos services,
- › **payer en ligne** vos factures.

Connectez-vous pour accéder en ligne à vos informations, inscriptions, réservations & paiements pour la petite enfance, l'école, la garderie, la cantine, les loisirs.



**Vous n'avez pas de compte personnel et vous en souhaitez un ?  
Contactez le service scolaire/petite enfance au 05 45 97 83 71  
ou 05 45 97 39 74 ou 05 45 97 87 27.**







# Activités & loisirs

## Centres de loisirs

### LE CENTRE DE LOISIRS MATERNEL (3 À 7 ANS)

Association pour l'Ecole Ouverte

» 7 rue du Parc

05 45 97 39 75

centre2loisirs.asseo@gmail.com

### LE CENTRE DE LOISIRS "GULLIVER" (6 À 10 ANS ET 11 À 14 ANS)

Centre Social Culturel et Sportif - FLEP

» 7 bis boulevard Léon Blum

05 45 93 11 58

cscs.soyaux@wanadoo.fr

*Je m'active  
à Soyaux !*



*scannez-moi !*

## Activités culturelles et sportives municipales

La Municipalité propose de nombreuses activités sportives, culturelles et artistiques accessibles sur le temps extrascolaire, dès 4 ans.

### L'ECOLE MUNICIPALE DE SPORT

#### **Pour les 4/9 ans au gymnase Léon Blum :**

- » Le mardi, de 16h30 à 17h30 pour les 6/9 ans : découverte et initiation aux activités sportives.
- » Le mercredi de 14h à 15h et de 15h30 à 16h30 pour les 4/5 ans : éveil moteur.

#### **Pour les 8/11 ans : des stages multisports sont organisés pendant les vacances scolaires.**

» Mairie - Service des sports

05 45 97 83 75 - [www.soyaux.fr](http://www.soyaux.fr)

### LES ATELIERS DES ARTS & CIE

#### **Pour les 6/12 ans à Soëlys :**

- » Le mercredi, de 13h30 à 15h pour les 6/8ans : initiation aux arts plastiques, à la danse, au théâtre et à la musique.
- » Le mercredi, de 15h15 à 16h15 pour les 9/12 ans : ateliers danse ou arts plastiques ou musique ou théâtre.

#### **Pour les 7/12 ans : des stages par thématique sont organisés pendant les vacances scolaires.**

### LES RENC'ARTS DU MERCREDI

Un mercredi par mois\* est organisée une projection d'un film d'animation gratuite à 15h15 à Soëlys pour les enfants âgés de 6 ans et plus.

Sur inscription au [05 45 97 87 24/25](tel:054597872425) ou directement sur place à Soëlys, place Jean-Jacques Rousseau.

» Mairie - Service vie culturelle

05 45 97 87 25/24 - [www.soyaux.fr](http://www.soyaux.fr)

\* sauf jours fériés et vacances scolaires d'été



## Réservation de salles

Les réservations doivent être présentées le plus tôt possible (15 jours avant la date de la réservation pour une salle à Soëlys sans matériel et jusqu'à 2 mois maximum pour toute autre demande) dans le respect du processus ci-dessous détaillé.

### 1. Prenez contact avec le service de réservation de salle :

Vous êtes invité à prendre contact avec le service vie associative afin de convenir d'une date de réservation de salle/matériel au **05 45 97 87 20** ou par mail à [soelys@mairie-soyaux.fr](mailto:soelys@mairie-soyaux.fr).

En fonction des disponibilités, une option sera notée en attente d'un courrier de confirmation. **Une simple option ne valide pas la réservation.**

**2. Confirmez la réservation** par l'envoi du dossier de demande de manifestation complété (à retrouver en téléchargement sur le site internet de la mairie [www.soyaux.fr](http://www.soyaux.fr)) :

› Par mail : [soelys@mairie-soyaux.fr](mailto:soelys@mairie-soyaux.fr)

› Par courrier : Mairie - 235 avenue du Général de Gaulle CS 92515 Soyaux 16025 Angoulême Cedex

**3. Complétez la convention** de mise à disposition et rapportez-la avec les pièces justificatives demandées (une fois la demande validée par écrit par le service)

Une fois votre réservation acceptée, un courrier de confirmation avec le cas échéant la convention de location à rapporter ou à renvoyer dûment complété et incluant des pièces administratives demandées (attestation d'assurance, chèques de caution...).



» Service vie associative

**05 45 97 87 20** – [soelys@mairie-soyaux.fr](mailto:soelys@mairie-soyaux.fr)

*scannez-moi !*





**CCAS**

» 14 boulevard Léon Blum

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h - 12h30 / 13h - 17h  
(fermé le mercredi après-midi)

05 45 97 41 52 - ccas@mairie-soyaux.fr



## L'équipe du CCAS

L'équipe du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), composée d'un responsable, d'un agent de développement social, de deux travailleurs sociaux, d'une assistante de gestion et d'un agent d'accueil, **vous accueille et vous oriente vers les dispositifs adaptés à votre situation personnelle.**

Le CCAS participe à la **lutte contre l'exclusion et la pauvreté** en lien avec les autres organismes sociaux en animant des **actions de prévention** et s'adresse à tous les Sojaldiciens et Sojaldiciennes.

## L'élection de domicile, première étape vers l'accès aux droits

**Vous êtes sans domicile stable, le CCAS peut devenir votre adresse administrative** qui vous permettra de recevoir votre courrier et de faire valoir vos droits et prestations.

L'élection de domicile est valable un an et est accordée si l'utilisateur possède un lien avec la commune tel que :

- › L'hébergement ;
- › Le lieu d'exercice professionnel ;
- › Le suivi social ou médical ;
- › Le lien familial ;
- › L'autorité parentale sur un enfant mineur scolarisé.

## Les aides légales

L'aide sociale légale constitue une obligation pour la collectivité publique et un droit pour l'individu. Elle recouvre l'ensemble des prestations dont les conditions sont fixées par la loi. **Vous pouvez solliciter le CCAS de Soyaux pour tout renseignement et constitution de dossier.**

### AIDE SOCIALE À L'HÉBERGEMENT (MAISON DE RETRAITE)

Si vous ne disposez pas de ressources suffisantes pour vous acquitter des **frais de séjour**, vous pouvez **bénéficier d'une prise en charge** financée par le Conseil départemental de la Charente, à condition d'être admis dans un établissement habilité à l'aide sociale.

### L'ALLOCATION PERSONNALISÉE À L'AUTONOMIE (APA)

C'est une allocation, versée par le département, à destination des **personnes de 60 ans et plus en situation de perte d'autonomie**. Elle peut être versée soit pour régler les dépenses permettant le maintien à domicile, le placement en établissement d'hébergement ou en famille d'accueil agréée.

### AIDE-MÉNAGÈRE/PORTAGE DE REPAS

Si vous rencontrez des **difficultés dans votre quotidien à votre domicile**, vous pouvez bénéficier d'une **aide pour financer le portage de repas** ou une **aide-ménagère** selon votre situation sociale. Cette aide en nature sera proportionnelle à vos ressources.

### L'ALLOCATION SPÉCIFIQUE PERSONNES AGÉES (ASPA)

Cette prestation mensuelle est accordée aux **retraités ayant de faibles ressources et résidant en France**. Elle peut être attribuée à partir de 65 ans ; 60 ans dans des cas particuliers (ancien combattant, déportés, interné ou prisonnier de guerre). L'ASPA est versée par les caisses de retraite (CARSAT, MSA).

### PLAN CANICULE

En cas d'intempérie exceptionnelle en été comme en hiver, **le CCAS peut déclencher un plan d'alerte** qui consiste à **prévenir toutes les personnes dites sensibles aux conséquences d'une canicule ou d'un grand froid**.

Vous pouvez aussi **démander à être inscrit(e) sur ce registre** en vous signalant à notre secrétariat. **05 45 97 41 52** - ccas@mairie-soyaux.fr

## Les aides facultatives

### L'AIDE AU CENTRE DE LOISIRS

Attribuée sous condition de ressources, l'aide au centre de loisirs vous permet d'**accéder plus facilement aux services de loisirs présents sur la commune** avec l'Association pour l'École Ouverte pour le 3-7 ans et le Centre de Loisirs Gulliver 7-14 ans (plus d'infos page 52). Cette aide vous sera directement déduite de votre facture.

### L'AIDE AU SÉJOUR ET AU CAMP DE VACANCES

L'aide au séjour est déduite de votre facture afin de permettre un reste à charge moindre. Le barème d'attribution est fixé en fonction de votre Quotient Familial de la CAF. Elle s'applique pour tous les **camps de vacances avec hébergement dont un enfant Sojaldicien âgé de 3 à 17 ans** serait bénéficiaire.

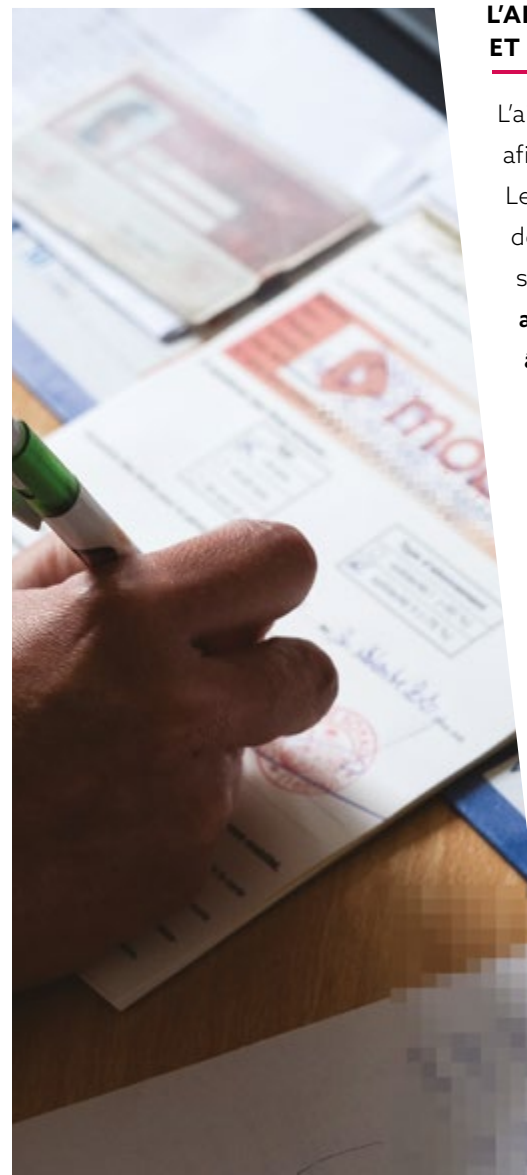
### TARIF SOCIAL DU TRANSPORT EN COMMUN DE GRANDANGOULÈME

#### › Pour les personnes âgées de 4 ans à 64 ans

Le CCAS peut étudier vos droits à la réduction fixée sous condition de ressources du foyer. Celle-ci est comprise entre 50 % et 75 % du coût du l'abonnement mensuel.

#### › Pour les personnes âgées de 65 ans et plus, non imposables

2 types d'abonnement peuvent être délivrés : la carte gratuite Age d'Or Zen, conditionnée à la prise des bus suivant certains horaires et la carte payante Age d'Or qui peut être utilisée sans contrainte d'horaires.





## L'AIDE AU PORTAGE DE REPAS

La mise en place d'une aide du CCAS venant en **déduction du coût du repas facturé** aux clients par le prestataire. **Cette offre est réservée** aux personnes de plus de 60 ans ou handicapées ou de façon temporaire, aux personnes sortant d'hospitalisation et nécessitant le service d'un portage de repas.

## LE COLIS FESTIF

Chaque année, le CCAS offre un **colis festif aux Sojaldiciens âgés de 65 ans et plus** venant s'inscrire et remplissant les conditions de ressources fixées.

## LE REPAS DES AÎNÉS

Tous les ans, se tient le **repas des aînés, ouvert au plus de 70 ans**, sans condition de ressources. Il permet la création et le maintien du lien social des participants.

## LE VOYAGE SÉNIOR ANCV

Un **voyage est organisé chaque année** par le CCAS, en partenariat avec l'ANCV (Agence Nationale des Chèques Vacances) permettant aux plus modestes de partir en voyage à un prix convenable.

Les **séjours de vacances proposés (7 jours) à coût réduit**, permettent au groupe de bénéficier d'un moment de répit dans leur quotidien. Plusieurs montants d'aides sont définis par un barème de ressources.



## L'accompagnement social

**A Soyaux, le Centre Communal d'Action Sociale assure**

**l'accompagnement des personnes :**

- › à partir de 21 ans,
- › seules ou en couple,
- › sans enfant à charge,
- › ne percevant pas le RSA.

**Une assistante sociale du Centre Communal d'Action Sociale peut vous accueillir, sur rendez-vous**, pour étudier avec vous, votre situation sociale et vous aider dans vos démarches administratives.

» 05 45 97 41 52 - ccas@mairie-soyaux.fr

## RENDEZ-VOUS AVEC LA MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS DE SOYAUX (MDS)

Si vous n'êtes pas dans cette situation, les travailleurs sociaux de la Maison Départementale des Solidarités de Soyaux (MDS) vous accompagneront.

» 4 rue Maurice Ravel

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

05 16 09 51 10

## UNE COMMISSION D'ATTRIBUTION D'AIDE FINANCIÈRE ET DE SECOURS D'URGENCE

Une commission d'Attribution d'Aide Financière et de Secours d'Urgence se tient de manière régulière. **Si vous avez des difficultés financières, contactez votre travailleur social**, il évaluera ce qui est le plus adapté à vos difficultés et pourra présenter votre demande en commission.



## Nos aînés

### Résidence Autonomie Foyer Soleil

Lieu ressource de la personne âgée, la résidence autonomie Foyer Soleil représente une **formule intermédiaire entre le domicile et la maison de retraite médicalisée**. Les personnes âgées valides sont accueillies dans des **logements individuels**, qui proposent tous les attributs du domicile (25 pavillons (type 1 et type 1 bis et 5 appartements)).

La résidence autonomie comporte des **locaux communs** (restaurant, bibliothèque, salles d'activités...) et permet de bénéficier de **services facultatifs payants** comme la restauration, l'entretien du logement, le service de blanchisserie ...

Cette formule répond aux besoins de ceux qui souhaitent allier, pour de multiples raisons (isolement, veuvage, souci de sécurité ...), **les avantages du logement individuel et la vie collective**.

L'établissement ouvert en janvier 1981, appartient à Logélia Charente et est administré par la Ville de Soyaux. Le renouvellement de son agrément a été prononcé le 3 janvier 2017 par le Conseil Départemental de la Charente.

Cette Résidence est destinée aux personnes âgées autonomes. Elle est dotée d'un cadre agréable avec des équipements, des prestations, des services et des projets adaptés. Le confort, la promotion de l'autonomie, la participation, l'accompagnement individualisé, l'aide à la personne, la sécurité, l'ouverture, le lien social, les droits et les libertés sont autant d'éléments importants garantis par l'établissement.

Le bien-être et l'épanouissement de tous sont les préoccupations de notre Résidence qui est engagée dans une démarche qualité rigoureuse et continue.



### LE RESTAURANT DU FOYER SOLEIL OUVERT AU PLUS DE 60 ANS

- › Ouvert le midi, du lundi au samedi (sauf le dimanche et les jours fériés), aux seniors de plus de 60 ans résidant à Soyaux.
- › Pour les résidents du Foyer Soleil, le coût d'un repas est de 6 € et 7,43 € par invité.
- › Le tarif comprend une formule complète avec entrée, plat, dessert.
- › Les réservations se font 48h à l'avance, comme les annulations, sinon le repas est facturé.
- › Un service de port de repas est prévu pour les résidents du foyer soleil.

» Foyer Soleil - Passage Foyer Soleil

05 45 38 44 22





## EHPAD La Croix du Maréchal

L'EHPAD propose des courts et longs séjours, un accueil de jour ainsi qu'un accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et troubles apparentés.

» 14 Chemin de Recoux - 05 45 94 89 00

Du lundi au dimanche de 8h à 20h.



## Les "ateliers Forme"

Le CCAS propose aux personnes âgées des "ateliers Forme" tous les mardis (9h45), mercredi (10h) et jeudis (9h45) à Soëlys - place Jean-Jacques Rousseau. Les ateliers sont adaptés en fonction des besoins et des pathologies. Vous y ferez des exercices pour travailler votre équilibre, votre mobilité articulaire, votre mémoire...

Une cotisation de 15 € vous sera demandée.

Pour vous inscrire, veuillez contacter le service des sports au 05 45 97 87 20.

De plus, ces ateliers, apportent un support au lien social et au partage et s'inscrivent dans les actions engagées au titre de la lutte contre l'isolement de la personne âgée.



## Senior connect l'application pour les seniors Sojaldiciens



scannez-moi !

Senior Connect est une application de partage et d'entraide ouverte à tous les sojaldiciens et sojaldiciennes seniors.

**Vous avez 60 ans et plus ? Vous habitez à Soyaux et vous souhaitez créer du lien avec d'autres seniors ? Connectez-vous au réseau social Senior Connect et vous pourrez :**

- › Rencontrer de nouvelles personnes
- › Vous entraider en échangeant des services
- › Partager des loisirs : cinéma, lecture, jeux, activités sportives...

**Mais également :**

- › Découvrir et recevoir les informations liées aux activités et aux manifestations de votre commune
- › Inviter vos proches à s'inscrire, ajouter un ami, créer une discussion privée avec lui...
- › Être alerté des demandes et informations publiées grâce à l'affichage des notifications sur l'écran de votre téléphone ou tablette.

**En quelques clics, vous pourrez faire partie de la communauté Senior Connect et entrer en relation avec tous les utilisateurs inscrits de 60 ans et plus.**



## BESOIN D'AIDE POUR UTILISER LES OUTILS NUMÉRIQUES DE LA VILLE ?

**Faites appel à notre conseiller numérique, il vous aidera à :**

- › maîtriser les outils numériques de la commune,
- › apprendre à créer votre boîte mail,
- › utiliser un ordinateur, une tablette, un smartphone,
- › devenir autonome pour vos démarches sur internet...



## Restons connectés

Depuis 2016, la Ville participe au concours Villes Internet et détient quatre arobases @@@@ à son label. Cette récompense couronne le déploiement de nombreux outils numériques !



*scannez-moi !*

Retrouvez toutes les informations relatives aux actualités, informations municipales, agenda... sur notre site internet [www.soyaux.fr](http://www.soyaux.fr).



## Avec l'application mobile "Ville de Soyaux", votre commune au bout des doigts !

- › Retrouvez toutes les informations pratiques (menus de la cantine, les contacts utiles...)
- › Grâce aux notifications, tenez-vous informé(e) en temps réel... pour les spectacles, les actualités, les travaux, les écoles...
- › Disponible en téléchargement sur les stores Apple et Android.



Retrouvez-nous  
sur Facebook





[www.soyaux.fr](http://www.soyaux.fr)

